

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

Tout a été dit sur le Seize Mai et ses complices, si bien qu'il devenait presque fastidieux de remuer cette fange. Il fallait l'audace d'un Fourtou, du Robert-Macaire de cette équipée misérable, pour exciter de nouveau une indignation que l'on croyait étouffée sous le dégoût. Mon Dieu oui, quand on a vu cet homme prendre à la tribune des attitudes d'accusateur, lui qui devrait être revêtu de la casaque du condamné, quand on a entendu ce gascon, doublé de saltimbanque, proférer des menaces et débiter des injures, — ma foi, on n'y plus tenu. — La patience a échappé à tout le monde, et l'impassible M. Dufaure lui-même n'a pu réprimer la légitime colère qui le prenait à la gorge. Le fait est que le spectacle était inouï, renversant. — Le coupable cherchant à se faire justicier, le ministre qui avait accumulé en six mois tous les excès d'un arbitraire éhonté, essayant de faire le procès d'un cabinet libéral auquel on ne peut reprocher que son indulgence... Ce comble d'impudence a jeté les esprits les plus modérés hors des gonds. Et lorsque le père Dufaure est venu, en quelques phrases nettes et tranchantes comme un rasoir, mettre en miettes le boniment charlatanesque du bel Oscar, tout l'auditoire a ressenti ce plaisir spécial que l'on éprouve à voir écraser un scorpion. Ce soulagement était nécessaire à la conscience publique ; il était bon, il était utile qu'un honnête homme, comme M. Dufaure, vint, du haut de ses quatre-vingts ans, administrer une correction maîtresse aux drôles qui se sont crus assez audacieux et assez forts pour

mettre le pied sur le pays et prendre la République au collet. On comprend, en effet, que le débat passait par dessus l'invalidation de M. de Fourtou et le clocher de Ribérac. C'était le Seize Mai tout entier qui était à la barre, dans la personne de l'exécutif de ses basses œuvres. Ce parti « sans nom » a essayé de regimber une dernière fois, de ruer sous le fouet et de jeter le masque en s'écriant cyniquement devant les représentants de la nation... « Si j'avais été jusqu'au bout, vous ne seriez pas là ! » Mais cette dernière effronterie, cet appel désespéré à un coup d'Etat manqué, n'ont eu d'autre résultat que de nous montrer que les conservateurs de l'ordre moral étaient capables de tout. S'ils n'ont pas déporté ou fusillé comme leurs prédécesseurs de décembre, ce n'est pas la bonne intention qui leur faisait défaut, non, — mais au dernier moment, il leur a manqué, paraît-il, ce que l'élégant Cassagnac appelle « le cœur au ventre. » En présence de ces aveux dépouillés d'artifice, la mise en accusation de ces sacrifiants politiques revient naturellement sur le tapis, et l'on recommence à se demander s'il ne serait pas bon de faire connaître aux hommes du 16 mai une autre justice que la justice parlementaire. Certes, si l'on n'écouait que son indignation, le procès de Broglie et de Fourtou serait vite instruit, et l'on n'hésiterait pas à traiter ces ministres néfastes comme des malfaiteurs vulgaires. Mais nous l'avons dit déjà, une double raison s'y oppose : d'abord l'inconvénient des représailles posthumes, en second lieu la composition d'un Sénat auquel sa complicité morale enlève toute garantie d'impartialité et de bonne justice. Au surplus, le 16 mai est déjà jugé,

condamné et exécuté par l'opinion publique. Quelques mois de prison, quelques milliers de francs d'amende n'ajouteraient rien à la réprobation nationale. La séance du 18 novembre est un 18 brumaire retourné, qui a infligé à l'ordre moral une flétrissure infamante. Les Broglie, les Fourtou, les Buffet, les Brunet, tous ces hommes à « figures livides » ne se relèveront plus de leur culbute et de leur honte, car ils sont marqués au front d'un stigmate ineffaçable ! — *Parti sans nom, politiques sans principes, consciences sans scrupules.* Nous ne connaissons qu'un endroit où un pareil programme puisse avoir chance de succès : — c'est une maison centrale.

JACQUES BARBIER

NOS MAGISTRATS

On connaît le truc des pik-pockets qui, pris en flagrant délit, jouent des jambes et tournent rapidement les coins de rue, en criant : *au voleur !* comme s'ils couraient après leur montre ou leur porte-monnaie. Les cris d'indignation, que les organes du parti conservateur poussent à tout propos à l'encontre des républicains, auxquels ils reprochent d'insulter la magistrature, peuvent être classés dans la même catégorie. Si jamais la magistrature a été atteinte dans son indépendance, c'est à coup sûr par les hommes du 16 mai, qui l'ont employée à toutes les sauces. Il suffit de lire les rapports officiels sur les élections de M. Malartre, M. de Mun et M. de Fourtou, pour se convaincre que cette fameuse indépendance a été déformée depuis longtemps. La magistrature a rendu des services aux hommes de combat, qui ont espéré faire sombrer les institutions actuelles du pays dans un guet-apens, et qui ont le cynisme de regretter bien haut de n'avoir pas fait tout leur possible pour escamoter la souveraineté du suffrage populaire. Suivant le

par le commissaire de son quartier ou de sa commune ; — un abonnement au *Figaro* ne saurait remplacer cette attestation, — au contraire ; 4° Enfin d'un certificat de médecin, établissant que l'invalidé n'est porteur d'aucune maladie contagieuse, telle que la petite vérole, la gale, la rage ou le choléra-morbus. Une fois ces justifications faites, le malheureux sera admis et revêtu du

Il y avait le régime légitimiste, le régime impérial, le régime orléaniste, le régime de l'ordre moral, etc, etc. Mais aucun de ces régimes ne semblait présenter des conditions suffisantes de confortable et d'hygiène. On a donc dû s'en tenir au régime plus substantiel, quoique moins politique, des trois repas par jour. En conséquence, les invalidés de l'hospice auront droit : Le matin à un bouillon. A midi à un second bouillon. Et le soir à un troisième bouillon ; chacun de ces bouillons sera accompagné d'une quantité suffisante de légumes, tels que : navets réactionnaires, cornichons conservateurs et carottes électorales. Que, si l'on objecte que tout cela fait beaucoup de bouillons, il est facile de répondre que les invalidés ont pris une telle habitude d'en boire, dans leur carrière politique, qu'il serait dangereux d'en sevrer leurs estomacs. Deux fois par semaine il sera distribué aux pensionnaires une ration de viande, de volaille ou de charcuterie à leur choix : tête de veau, canard ou pied de cochon. Quant au vin, la couleur rouge étant l'objet d'une antipathie spéciale, de la part des invalidés, la simple prudence exige que l'on évite de s'exposer

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

L'HOSPICE DES INVALIDÉS

Les cris de désespoir et de détresse que poussent à l'envi les martyrs de l'invalidation, les lamentations et les gémissements de tous les journaux dévoués à la cause de ces victimes, ont profondément ému les âmes sensibles. Nous apprenons qu'une société philanthropique vient de concevoir un projet essentiellement humanitaire, pour le soulagement de toutes ces infortunées. Il s'agit de la fondation d'un hospice d'incarcération... nous voulons dire d'invalidés, destiné à recueillir les malheureux officiels sans abri, les candidats errants et les conservateurs vagabonds que les décisions de la majorité jettent sur le pavé et quelquefois dans le ruisseau. Tout le monde applaudit à cette généreuse initiative vraiment charitable, dont nous avons la bonne

fortune de pouvoir publier dès aujourd'hui les statuts. — Lisez !

Conditions d'admission.

- L'hospice des Invalidés étant un établissement de charité spécial, ne pourra donner asile qu'à une certaine catégorie de malheureux. Aussi devra-t-on en exclure forcément les pauvres diables de l'espèce commune, tels que : manchots, boiteux, bancals, marmiteux, culs-de-jatte, porteurs de béquilles et traîneurs de besace. De même pour les maladies ; une seule aura droit d'admission dans l'hospice : c'est la fièvre électorale. Il va sans dire qu'en aucun cas les femmes ne sauraient y être recueillies, pas même les femmes enceintes. Donc pour être digne d'entrer dans l'hospice des Invalidés, il faudra justifier :
- 1° D'une affiche blanche constatant que l'impétrant a été candidat officiel ;
 - 2° D'un numéro du *Journal officiel* constatant qu'il a été mis à la porte de l'Assemblée ;
 - 3° D'un certificat de bonne vie et mœurs délivré

Costume de la maison.

Ce costume, ou plutôt cet uniforme, se compose d'une veste, d'un pantalon et d'un bonnet à poil. La veste, comme souvenir des infortunes électorales... *Memento quia pulvis es...* Le pantalon en drap de Sedan, autre souvenir non moins palpitant pour des candidats officiels. Enfin le bonnet à poil figurera la coiffure légendaire des conservateurs résolus. La couleur de l'ensemble du costume sera la couleur verte, — ce qui voudra dire : *Condamné à perpétuité par le Suffrage universel.*

Régime de l'hospice.

Le choix du régime était assez embarrassant.

LA CONTRE-RÉVOLUTION

La doctrine de la contre-révolution, inaugurée depuis quelques années dans les cercles catholiques, proclamée naguère au congrès de Chartres, a fait son apparition la semaine dernière au sein même de la Chambre. L'apôtre de Mun, qui en est l'inventeur, l'a exposée du haut de la tribune française, en guise de justification de son élection frelatée à Pontivy, avec un aplomb qui a fait le scandale de presque tout son auditoire. Le bonapartiste Robert Mitchell s'est cru dans la nécessité de protester immédiatement contre une partie de ses affirmations. Que l'on juge par là de l'excès de langage dont, le cuirassier illuminé s'est rendu coupable dans son discours longuement prémédité!

La contre-révolution est tout simplement la négation de toutes nos lois, de toutes nos constitutions, de tous les principes sur lesquels repose la société moderne. Elle n'admet qu'une règle, la volonté divine, et elle répudie ouvertement ce souverain de contrebande qu'on appelle le suffrage universel. Le retour à l'ancien régime ne serait même point, suivant le Pierre l'Hermitte de notre époque, un pas suffisant pour remettre la France dans la voie de ses véritables destinées, parce que l'ancien régime a eu des velléités d'indépendance contre la domination romaine, parce que l'ancien régime s'est laissé envahir par la secte rationaliste. Ce qu'il faut à M. de Mun et à ses amis, c'est un gouvernement théocratique, où tout émane du pape et tout lui retourne.

Ce que rêve, en effet, ce laïque fanatisé, c'est l'avènement de la suprématie ultramontaine; la papauté temporelle au sommet de toute hiérarchie, imposant son *Credo* à tous les états et faisant fléchir devant elle toutes les consciences. Le monde, à ses yeux, est tourné sens dessus dessous depuis quatre-vingt-dix ans. On méconnaît la seule consigne qui a le droit de tout diriger; cette consigne la voici: Pontife infailible vous avez raison. Le désordre moral est si grand qu'on lit « les ravages des passions révolutionnaires jusque sur le visage de tous les membres des gauches ». Il n'y a de salut possible que dans l'humble soumission de tout ce qui rampe sur terre à la houlette papale.

M. de Mun, on le voit, n'est pas un catholique comme un autre. C'est un ultra, un intransigeant, un logicien implacable qui va jusqu'au bout des théories religieuses sur la révélation. Le prisonnier du Vatican est le représentant de Dieu; donc il est le maître de tout, au spirituel et au temporel. A lui de gouverner les peuples par ses cardinaux, ses évêques et ses nombreuses sociétés de jésuites; le *syllabus* et ses dogmes insensés sont la chartre qui doit régner sur tout l'univers.

Cette doctrine politique n'avait encore pas osé se produire dans les chambres françaises. On pourrait la réduire à quelques

aux excès que pourrait provoquer la vue de cette nuance maudite.

Aussi ne sera-t-il toléré dans l'hospice que du vin blanc ou du petit bleu, — mélange d'eau de Lourdes.

Les pensionnaires auront le droit de fumer après leur repas, avec ou sans pipe.

Occupations et travaux

L'oisiveté est la mère de tous les vices; il serait donc dangereux de laisser les invalides dans une inaction complète.

Au surplus, il est de toute justice qu'en récompense des mesures charitables dont ils sont l'objet, ces messieurs se livrent à quelques travaux utiles et pratiques.

Ces travaux seront: 1° L'entretien de l'hospice, c'est-à-dire le balayage des cours, des salles, des couloirs et des escaliers.

Cette opération ne doit présenter aucune difficulté pour des protégés de l'ordre moral. Quand on a balayé sept mois durant des maires, des adjoints, des juges de paix et des journaux, on ne doit pas être embarrassé pour manœuvrer l'instrument de ces exécutions. Ce n'est du reste que l'application de la maxime évangélique: Celui qui a combattu par le balai.....

articles, propres à être insérés dans le catéchisme. — Qu'est le cléricalisme? Rien. — Que doit-il être? Tout. — Qu'est le suffrage universel? Tout. — Que doit-il être? Rien. — Pour avoir l'audace de porter cette doctrine à la tribune, il fallait la naïveté d'un dévot et la témérité d'un théologien en moustaches.

Il n'est pas étonnant qu'entraîné par cette folie de l'ultramontanisme, M. de Mun se soit cru autorisé à mettre en avant tous les stratagèmes et toutes les violences pour se faire sacrer député par les électeurs de Pontivy. L'élection du 14 octobre a été pour lui une sorte de guerre sainte. Il a engagé à son service toutes les légions du sanctuaire et toute la cohorte païenne des fonctionnaires, à titre sans doute de légion étrangère. Son mot d'ordre était: Tout pour Rome et le Sacré-Cœur! Pour sauver leurs âmes de l'enfer, les églises du pétrole et les curés de l'échafaud, un certain nombre d'inséculaires, auxquels ses agents avaient persuadé l'imminence de la liquidation sociale, lui ont donné une majorité moutonne, grâce à laquelle il espérait introduire avec lui les prédictions contre-révolutionnaires sur les bancs même de la Chambre.

C'est assez d'une fois. On connaît aujourd'hui, dans toute leur nudité, les visées des champions de la domination clérical. Il n'est pas mauvais que leur but, dissimulé quelquefois par les habiles, soit réellement connu du public. Les électeurs de Pontivy sont avertis; devenus libres de leur choix, ils ne commettront plus l'insigne bévue de donner leurs suffrages à un quidam, dont le premier article de foi est la proscription de la souveraineté populaire.

L'invalidation du cuirassier-prédicateur est aussi un avertissement aux curés de ne pas abuser de leur ministère, pour des intérêts d'un ordre purement politique. S'il y avait récidive de leur part, il faudrait songer à des moyens de répression autres que la persuasion et l'indulgence.

Il serait singulier que les cléricaux trouvassent dans la mansuétude du gouvernement une invite à des abus, qui ne sont tolérés nulle part en Europe, même dans les états monarchiques.

La contre-révolution est la quintessence de l'esprit réactionnaire; elle est violente factieuse, anarchique. Il appartient autant au gouvernement qu'aux électeurs de l'étouffer à son origine.

S'il faut savoir tout entendre, il faut savoir aussi assurer toujours le respect de la loi et des droits péniblement acquis.

COUP DE COUTEAU

Le jeune roi d'Italie a été victime d'un attentat, pendant qu'il entrait dans la ville de Naples, aux acclamations de la foule. Conformément à la tradition italienne, le bras de l'assassin s'était armé d'un couteau. Mais le coup de couteau a raté, comme le coup de pistolet d'Hoedel, de Nobiling et de Moncosi. Sa Majesté Humbert en a été quitte pour une légère émotion, et une avalanche de télé-

De plus, les invalides en se livrant à cette corvée de ménage, seront servis de leur goût, puisqu'ils se trouveront du côté du manche.

2° La lessive. Le lavage du linge sale est encore une des occupations favorites des adeptes de la coalition conservatrice. Nous leur avons vu si souvent savonner leurs guenilles mutuelles que ce sera pour eux une bagatelle que de se blanchir mutuellement, d'autant plus que pour comble d'agrément, ce linge sale sera lavé en famille; — ni hommes, ni femmes, — tous officiels!

3° Enfin, la cuisine. Encore un petit travail agréable et facile, quand on a servi de marmite au célèbre maître queux de Broglie. Tous les invalides ont plus ou moins mis la main à la pâte et le doigt dans les casseroles, de sorte que rien n'y manquera, pas même les sauces.

On peut s'attendre à l'hospice des invalides à une fabrication spéciale de fous et de brioches de toutes dimensions.

En dehors de ces travaux réglementaires, les invalides pourront, pour leur profit personnel, se livrer à la confection des chaussons de lisière en souvenir du noble marquis d'Allen, de l'illustre Clément-Duvernois et de plusieurs autres de leurs bons amis, méchamment condamnés par ces gueux de républicains.

grammes de félicitations qui lui sont arrivés de toute l'Europe. Le plus à plaindre, dans cette triste aventure, est son secrétaire qui va avoir de nombreuses réponses à rédiger... sur le même cliché.

Le crime de Passavanti a excité une indignation spontanée dans toute la presse républicaine. Cela n'a point empêché les scribes de l'union conservatrice d'expliquer encore l'aberration mentale de ce malheureux par l'influence du socialisme, de l'internationalisme, de l'athéisme et de toutes les monstruosités contemporaines en *isme*. En rendant le socialisme responsable de toutes les agressions commises sur les personnes royales, on rejette implicitement l'odieuse de ces tentatives sur la République qui accueille les socialistes, et de la République à la France la distance n'est pas grande. On n'est pas plus plus patriote et plus pudibond que les fiers hidalgos de la presse réactionnaire!

Le socialisme a bon dos. C'est le fanatisme religieux qui, le plus souvent, a provoqué les régicides.

Dans le cas présent, il faut être de bien mauvaise foi pour crier haro sur la démocratie, à propos d'un coup de couteau qui rendra le nom de Passavanti longtemps célèbre chez nos voisins. Si ce n'est point une haine particulière, une souffrance vulgaire, celle de la misère, qui l'a poussé au crime; s'il a agi sous l'influence d'excitations malsaines, il est clair que les doctrines socialistes ne peuvent être mises en cause que par une diversion déloyalement calculée.

Qui maudit, en Italie, la maison de Savoie? Qui traite Victor-Emmanuel et son fils de sacrilèges, de spoliateurs?

Qui accuse le roi de Rome de raver les chaînes du prisonnier du Vatican?

Qui, en France, accable le gouvernement italien d'injures quotidiennes?

Qui a menacé maintes fois le Quirinal des feux du ciel et de la peste divine?

Qui?... Comme ennemi de la monarchie italienne et de son roi, nous ne connaissons guère que les jésuites, les ultramontains, la camarilla bourbonnienne et les journaux de l'ordre moral. C'est donc chez eux qu'il faut logiquement chercher les inspirateurs inconscients du cuisinier Passavanti.

Le patron de Passavanti lui passait de temps en temps, pour les besoins de l'office, des exemplaires de l'*Osservatore romano*, et de l'*Unità cattolica*, de l'*Univers* et du *Figaro*, que ses clients laissaient dans les chambres de l'hôtel. Passavanti, tout en faisant cuire ses macaroni, lisait à la dérobée ces feuilles italiophobes.

Est-il besoin d'autres explications pour comprendre la démence qui s'est emparée de lui?

Passavanti ne peut être qu'un pèlerin de Lourdes, un affilié des cercles catholiques.

Messieurs les cléricaux-monarchistes, veuillez vous relire et vous regarder dans les mains!

FEUILLES VOLANTES

M. de Mun a fait de la peine à son ami Paul de Cassagnac.

Il a répudié en pleine tribune le suffrage universel, cette base sacrée du système césarien, ce palladium des destinées impériales. La commotion a été forte.

Mais Paul est bon enfant. Quand il s'agit de démolir la République, il met tous ses déboires aux pieds de la Croix. Donc il ne garde pas rancune à M. de Mun et il engage tous ses amis de Pontivy à ne pas marchander leurs voix au cuirassier-théocrate.

Chapitre des distractions.

Il faut s'amuser un peu; c'est une loi de nature.

Aussi nos pensionnaires ne se verront-ils pas privés de quelques distractions permises.

Voilà la nomenclature des jeux autorisés:

Le saut de mouton, ou la *couronne tombante*, jeu de circonstance pour les champions des monarchies défuntes;

La toupie hollandaise, importée par le célèbre Target;

Les quilles, système Buffet;

Le tir au pistolet, — le beau Paris servira de tête de pipe;

Le casse-tête chinois, ou l'explication des discours de M. Baudry-d'Asson. Celui qui aura compris gagnera un lapin vivant;

L'écarté, avec défense de retourner le Roy dans sa manche;

Le loto des familles et le jeu de l'oie;

On voit que les invalides auront de quoi se distraire.

Maintenant il est absolument interdit de jouer au coup d'Etat, même avec un sabre de bois. Cet exercice présente, en effet, les plus graves dangers, et l'on peut trop facilement s'y rompre le cou ou s'y casser le nez.

La politique badinguettiste ne consiste-t-elle pas à duper en tout et partout le suffrage universel?

—o—

Admirez la générosité des princes d'Orléans! Au dire du *Soleil*, ils abdiquent désormais toute prétention politique.

La belle affaire! Le renard de la fable renonçait aussi aux raisins verts.

Les princes seraient de vrais patriotes, s'ils voulaient renoncer à leurs gros émoluments et à toute revendication sur le Trésor public.

Tant qu'ils ne rendront point les millions avidement encaissés, leur renoncement ne nous touche point.

Qui sait?... Ils ne crient peut-être bien haut leur désintéressement politique, que pour obtenir du gouvernement une compensation financière.

Gageons que si M. Teisserenc de Bort leur offrait gracieusement, par l'intermédiaire de M. Borel, un lot de la loterie de l'Exposition, ces généreux princes ne renonceraient point!

—o—

Le parti clérical ne se repose point. Plus les populations le repoussent, plus il se démeine pour rattrapper la prépondérance qui s'en va.

Entreprises de propagande, entreprises de charité, entreprises d'instruction, il n'est aucun moyen qu'il néglige en vue du succès.

Le voilà qui réclame l'établissement de jurys mixtes pour l'examen des bacheliers! C'est la question à l'ordre du jour de l'assemblée générale, que les comités catholiques du Nord et du Pas-du-Calais tiendront à Lille le 27 de ce mois. On la discutera simultanément avec diverses propositions relatives à la propagation des bons principes dans les classes ouvrières et dans les casernes.

M. Mermillod, le vicaire apostolique de Genève et l'orateur plein de mansuétude que l'on sait, aura la présidence.

Cela promet pour le bon ordre et l'élan des délibérations! La République et la démocratie n'ont qu'à se bien tenir: on leur en dira de belles!

C'est ainsi que le catholicisme est persécuté en France et qu'on le ramène aux catacombes.

Parbleu! on le chasse des églises, et on l'oblige à délibérer dans des édifices privés, avec des pasteurs de rencontre!

—o—

Un savant, un académicien, qui se fait « dégommer » d'un poste élevé, sans motif connu, est une aubaine rare pour la chronique scandaleuse.

Que de bruit, aussi, autour de la dégringolade de M. Ossian Bonnet, directeur des études à l'Ecole polytechnique, que le ministre de la guerre a mis à pied comme un simple cocher!

On ne connaît pas encore le crime de M. Bonnet.

On insinue, toutefois, qu'il aurait eu des tendresses de cœur pour une certaine Uranie, qui n'était pas au programme de l'Ecole. Bien sévère, M. le ministre! Pour être amant des *æ*, on n'est pas moins sensible aux charmes de la conversation!

Au reste, quoi de plus respectable que deux têtes dans un bonnet?

—o—

On a des nouvelles de l'âme de M. Thiers. Elle est dans une cellule du Purgatoire, où elle expie ses fautes et prépare son salut.

M. Baudry d'Asson en a apporté la nouvelle à la Chambre, après avoir interrogé sa concierge, somnambule approuvée par NN. SS. les évêques.

Les dignitaires.

Tous les invalides sont égaux devant la charité publique. Cependant, il est d'un bon exemple d'établir entre eux une sorte de hiérarchie qui puisse servir au besoin de conseil de discipline. — Ce mot ne saurait être mal accueilli par les hommes qui en ont toujours la bouche pleine.

Nous pensons donc répondre aux vœux les plus chers des invalides en instituant comme suit les dignitaires de leur ordre.

Président d'honneur: M. de La Rochejacquelein, — grand titre, vieille noblesse;

Président actif: M. Oscar de Fourtou, — du nerf et de la poigne;

Commissaire chargé des exécutions: Paul de Cassagnac;

Gendarme à cheval: M. de Bourgoing;

Aumônier chargé de confesser les mourants et d'administrer les derniers sacrements: l'abbé de Mun.

Quant au fossoyeur..... le suffrage universel se charge de conduire les invalides en terre.

Et maintenant que ces messieurs osent se plaindre: on leur donne le vivre, le couvert, l'Extrême-onction et six pieds de terre.

M. Baudry d'Asson a fait le bonheur des gauches, qui avaient une grande peur que l'âme du libérateur du territoire ne fût enchaînée pour toujours au fond de l'enfer. C'est Veillot qui est furieux!... Il y a de quoi. Le diable qui refuse ses services et passe du côté des communalards: n'est-ce pas abominable!...

Le Duel Gambetta - Fourtou

Une balle à trente-cinq pas, personne de mort. Voilà qui est bien; mais, franchement, Gambetta aurait-il dû accepter ce combat en champ clos qui ne prouve rien du tout? Quant à M. de Fourtou, s'il lui plaisait d'appeler sur le pré tous les hommes qui l'ont traité de menteur, il pourrait provoquer cinq millions d'électeurs — ce qui serait un peu long.

PAROLES D'HONNEUR

La « parole d'honneur » de M. Rouher, démons-trée en Corse, mais d'un cours élevé en Auvergne, faisait envie au mousquetaire de Condom, au fringant Paul de Cassagnac.

La dernière fois qu'il était allé porter ses hommages à la veuve de Chislehurst, on l'avait supplié d'éviter toute provocation, toute rencontre qui pourrait mettre en danger sa vie si précieuse à une grande cause. Comme il en prenait l'engagement avec hésitation, le petit lui dit: « Donnez-moi votre parole d'honneur? » — « Je ne puis vous donner le bien d'autrui, répliqua modestement Paul, qui soupçonna une allusion perfide; attendez mon prochain voyage. »

Depuis lors, Paul, piqué au vif par le démon de la jalousie, rêvait nuit et jour la conquête d'une parole d'honneur qui fit du bruit dans le monde, et qu'il pût déposer respectueusement aux pieds de leurs majestés solitaires. Le long répit des débats parlementaires, amené par la coïncidence fâcheuse de l'Exposition, ne lui avait pas permis malheureusement de trouver une occasion pour réaliser ce brillant exploit.

Enfin le hasard lui a été propice. C'est une lettre écrite à l'inspecteur d'académie du Gers, pendant la période du 14 octobre, qui lui a fourni le moyen d'éclipser la gloire de Rouher. « Je la nie, s'e-t-il écrit; c'est un faux! » Puis, un quart d'heure après, quand tout le monde était ahuri de son incroyable effronterie: « Pardon! a-t-il ajouté, la lettre qu'on me reproche existe bel et bien; en la niant, tout d'abord, j'ai eu un but purement personnel. »

L'invalide du lendemain expédiait aussitôt à Chislehurst le télégramme suivant: « Comptez sur ma promesse; je vous donne ma parole d'honneur; ne la confondez point s. v. p. avec celle de l'ex-président du Sénat. »

La joie que Paul ressentit de cette conquête inespérée fut telle, qu'il perdit quelque peu le plan de ses discours et prononça, coup sur coup, deux harangues échevelées. On le flanqua, haut la main, à la porte de la Chambre. Mais il en sortit tout joyeux, tout fier, en se disant: « Que m'importe? j'ai ma parole d'honneur! »

Cette parole d'honneur, il l'a fait graver sur ses boutons de manchettes, et il va la colporter dans toutes les communes de la circonscription de Condom, pour attester qu'il est réellement le chef du parti, puisqu'il n'a plus rien à envier à la célébrité de Rouher. Sur l'un des boutons, on lit en exergue, autour d'un pli avec cachet à ses initiales: « Je la nie », et sur l'autre: « Je l'affirme. »

Hélas! Paul a triomphé trop vite. Sa parole d'honneur n'est déjà ni la plus étonnante ni la plus en vogue auprès du public.

Il a trouvé presque aussitôt un rival dans un académicien, M. le comte d'Haussonville, l'un des trois derniers inamovibles, qui a payé son entrée au Sénat par un... défaut de mémoire abracadabrante. M. le comte a renié de près ou de loin toute accointance, sous l'empire, avec les radicaux d'aujourd'hui. Il a renié jusqu'à trois fois. Mais alors le coq a chanté; Gambetta a rafraîchi la mémoire du comte; un compilateur est intervenu même, qui a mis sous le nez du pur sénateur une déclaration politique, où son nom se trouve précisément accolé à celui du chef des gauches. La parole d'honneur de M. le comte a été élevée sur le champ à la hauteur de la colonne de Juillet.

Enfoncé Paul de Cassagnac!

Enfoncé Rouher!

Ce n'est pas sans motif que nous donnons la prime à la parole d'honneur de M. le comte d'Haussonville. M. le comte est académicien. Lorsque la savante compagnie donnera une nouvelle édition de son Dictionnaire, ce qui arrivera dans cent ans peut être, elle sera embarrassée pour préciser la signification qu'avait vers la fin du XIX^e siècle la parole des honnêtes gens et des gentilshommes. Dans le doute, on s'en référera à l'autorité d'un ancien collègue. C'est la parole d'honneur de M. le comte d'Haussonville qui fera « exemple ».

Jusque-là, toutefois, les parieurs et les témoins sont libres de choisir à leur gré, et suivant leurs intérêts, entre les différentes « paroles d'honneur » qui sont pour le moment au répertoire de la langue parlementaire.

— Je vous le promets, parole de Rouher!
— Je vous l'affirme, parole de Cassagnac!
— Je vous le jure, parole d'Haussonville!

Bien malin, celui qui, se plaçant au point de vue exclusivement étymologique, pourrait décider laquelle de ces trois locutions vaut le mieux!

Quand l'Académie les inscrira toutes trois dans son Dictionnaire, après avoir signalé sa préférence pour la dernière, elle fera bien d'ajouter le renvoi: « Au surplus, voyez le mot *blagueurs*. »

COUPS DE CRAYON

Oscar Bardy de Fourtou.

Quel est celui de ces trois noms qui lui convient le mieux? Est-ce Oscar, est-ce Bardy, est-ce Fourtou? Quant à la particule, avouez qu'elle est de reste pour un si médiocre sire.

Le Périgourd peut être justement fier de ses tubercules savoureux, mais nous doutons fort qu'il s'enorgueillisse jamais d'avoir donné le jour au Croquemitaine impudent du 16 mai.

L'impudence est en effet la qualité dominante de ce ministre qui érigea le coup de poing en système administratif. — Velu jusqu'aux oreilles, mais affligé d'une calvitie radicale, il remplace les cheveux par le toupet; — son effronterie n'a pas plus de bornes que n'en avait son arbitraire. Pris la main dans le sac, il nie encore, il nie toujours et l'on se demande comment il peut sortir tant de mensonges de la bouche d'un homme seul.

C'est probablement cette aptitude spéciale qui le désigna au choix du célèbre inventeur de l'ordre moral. Quand le duc de Broglie voulut organiser cette grande combinaison de fourberie politique qui consistait à escroquer le suffrage universel et à piper les électeurs, il regarda autour de lui et se demanda: Voyons, quel est l'homme qui pourra mettre à notre service le plus de mensonges et le moins de scrupules?

La recherche ne fut pas longue, cet homme était le périgourdin Fourtou qui fut, incontinent, bombardé ministre de l'intérieur.

Nous n'essaierons pas de retracer, on le comprend, les exploits de ce *bravo*, durant ses sept mois d'orgie conservatrice. Un fort volume suffirait à peine à contenir l'énumération de ces saturnales administratives, où l'odieuse se mêlait au grotesque. C'est avec un mélange d'indignation et de gaieté folle que l'on se reporte aux hécatombes de fonctionnaires, aux interdictions de trompes de chasse, aux calomnies infâmes, aux discours burlesques, aux arrestations de citoyens et aux saisies de clyso-pompes qui illustrèrent le second ordre moral. Bobèche et Morny, Galimafré et Maupas semblaient avoir associé leurs pantalonnades et leurs turpitudes.

M. Oscar de Fourtou fut l'Apollon cagneux de cette bacchanale. — Il présida à cette descente de la Courtille avec une autorité et un aplomb que le célèbre Chicari n'aurait pas reniés.

Ne reculant devant aucun moyen d'égayer la fête, il transformait le *Bulletin des Communes* en *Père Duchêne*, couvrait ses fonctionnaires de passementeries et ses adversaires de menottes.

Tel est le personnage. Un terroriste doublé de Bilboquet; un tyranneau de foire empruntant ses procédés tantôt aux hommes de Décembre, tantôt aux capitans d'opéra-bouffe.

Sa longue station sur la sellette de la Chambre n'a pas démenti cette double physionomie. — La majorité qui s'était armée de patience a dû entendre quatre heures durant les gasconnades cyniques de cet aventurier de Ribérac, — barbouillant le miroir de la Vérité et niant effrontément la lumière en plein midi.

Tour à tour injurieux et menaçant, cet Oscar déplumé a essayé son vieux système d'intimidation qui avait si mal réussi. — La dégringolade a été la même, — dégringolade du 16 mai, dégringolade de la tribune. — M. Bardy de Fourtou retourne à ses électeurs et à ses truffes plus Grosjean que devant.

Si les Périgourduins ont le courage de le réélire, c'est qu'ils ont du goût pour les balayures.

LES BRIMADES

La *brimade* est une coutume spéciale aux écoles militaires. Presque tombée en désuétude à l'Ecole polytechnique, elle se perpétue à St-Cyr et au Prytanée. En vertu d'une sorte de droit féodal, les élèves nouveaux y sont en butte aux caprices les plus extravagants des élèves anciens. Ceux-là sont des inférieurs que ceux-ci ont le privilège d'agacer et d'humilier à leur guise.

— Navet, cire-moi cet os!

— Piston, va me chercher de l'eau dans ce pot de chambre!

— Dumanet, prends ce balai et monte la garde!

Et le nouveau doit se soumettre ponctuellement à l'injonction de l'ancien, sous peine

de consigne et autres désagréments de la discipline militaire.

Les exigences de la brimade ne sont pas seulement stupides; elles tiennent parfois de la cruauté. Il arrive qu'on empêche les « melons » de satisfaire à leurs besoins naturels; on les expose au soleil ou à la pluie; on leur interdit l'usage du mouchoir; pendant une nuit d'hiver, on les prive de leur couche et on les laisse grelotter sur le carreau. C'est à la fois insensé et féroce.

On ne peut s'expliquer comment des jeunes gens, bons et généreux par caractère, osent se livrer à de pareilles *polissonneries*. Affaire de revanche, paraît-il! Les brimés veulent brimer à leur tour. Ils reconnaissent tous l'énormité de la coutume, mais personne ne tient à renoncer à ses droits. En devenant anciens, les nouveaux ne veulent pas oublier leurs mésaventures; à leur tour de molester, d'embêter leurs jeunes camarades. Ainsi, d'année en année, la brimade fait des victimes.

Les conséquences de ces taquineries excessives, entre jeunes gens appelés à devenir des frères d'armes, sont déplorable. Elles nuisent au cours régulier des études; elles occasionnent des froissements et des haines, qui persistent au-delà de l'Ecole. On cite de nombreux cas, où elles ont eu le dénouement le plus malheureux! Les familles qui portent le deuil de leur enfant martyr ou de sa carrière brisée, forment un groupe intéressant, dont la statistique aurait certainement son importance.

Ce qui vient de se passer au Prytanée est la preuve manifeste que la brimade est une coutume barbare, indigne de notre époque. Les élèves de rhétorique ont voulu inaugurer, comme d'usage, la rentrée des classes, en se jouant des élèves de seconde. La plaisanterie n'a pas été du goût de ces derniers, qui ont levé l'étendard de la révolte. Par suite, il y a eu bataille: bataille à la promenade, bataille dans les cours. Les *adjudants*, qui ont cherché à empêcher la collision, ont reçu des horions et ont été rossés comme de simples *pions*. Résultat: désordre dans l'école, une cinquantaine d'élèves au cachot et une trentaine rendus à leurs familles. Le Prytanée se trouve lui-même menacé dans son existence; il ne s'agit rien moins que de congédier tous les boursiers du ministère de la guerre, auxquels il donne asile, en réparant les plus méritants dans les lycées.

Puisse la brimade s'être tuée elle-même du coup, — chargée des malédictions de tous les parents qui ont en ce moment leurs fils de dix-huit ans sur les bras!

Elle a vécu tolérée, sinon encouragée, par quelques vieilles barbes militaires, qui prétendent qu'un jeune homme doit se faire à la dure et passer par de fortes épreuves.

A qui prétend-on faire croire encore que, pour faire d'excellents officiers, il est indispensable d'assujétir les jeunes gens, qui se destinent à la carrière des armes, à des pratiques mortifiantes et ridicules?

C'est trop bête en vérité!

Il est impossible de qualifier autrement ce procédé, de façonner aux vertus civiques les néophytes de la carrière militaire, qui consiste à leur laisser pratiquer de sottises espionneries et de petites vengeances.

La France n'est pas la Chine ni le pays des Peaux-Rouges!

Allons! vite, une bonne résolution de l'autorité compétente, et que la brimade disparaisse de nos écoles, comme une vilénie léguée à notre siècle par l'ancien régime!

Si elle devait subsister, ce serait à dégoûter les pères de famille d'envoyer leurs fils au Prytanée ou à St-Cyr. Mieux vaudrait la classer alors parmi les épreuves d'admission aux dites écoles. Ce serait plus franc, moins arbitraire et moins fertile en incidents on ne peut plus regrettables.

Qu'y mettra-t-on?

En avons-nous les oreilles assez rebattues, de ce monument de la place Perrache, jadis l'ornement de la place des Jacobins!

Pendant longtemps on s'est dit: qu'en fera-t-on? Où le mettra-t-on? A ce moment, on ne parlait pas encore de la loterie nationale: quelle belle occasion c'eût été là d'étaler notre générosité et d'écouler cet embarrassant morceau d'architecture! Il eût encore fait son petit effet parmi les lots, entre un pain de gruylère et un plat à barbe perfectionné.

Enfin, la place Perrache en fut gratifiée, sans doute afin que les étrangers pussent, au sortir de la gare, jouir de la vue du chef-d'œuvre.

Mais le chef-d'œuvre est incomplet; il y a au milieu une place vide, un espace destiné à recevoir quelque chose. Qu'y mettra-t-on?

Nos conseillers municipaux n'en dorment plus: Chaboud le demande à Chapitet, qui interroge anxieusement Despeignes, lequel cherche à lire au fond de la pensée de Rossigneux. La population est dans l'attente; les habitants de la place, en ouvrant leurs fenêtres le matin, contemplent cet amas de pierres et s'écrient: Qu'y mettra-t-on? Du pont de la Mulatière à la colonne des eaux, de l'abattoir de Vaise au Moulin-à-Vent, on entend comme un vague murmure: Qu'y mettra-t-on?

On a parlé d'y installer la statue d'un Lyonnais célèbre; mais nous respectons trop nos concitoyens illustres pour les destiner à servir de complément à cette prétentieuse maçonnerie.

Quelqu'un a proposé un groupe: que sera ce groupe? Représentera-t-il Bartheas embrassant Tony Loup, et le Rév. Père Garnier, de la *Décentralisation*, leur donnant sa bénédiction? Nous montrera-t-il l'hydre de l'anarchie dévorant un rédacteur du *Salut public*, ou un rédacteur du *Salut public* terrassant l'hydre de l'anarchie?

Un agronome distingué est d'avis d'y cultiver la vigne; elle serait peut-être là à l'abri du phylloxera, qui n'oserait pas s'aventurer dans les pierres de monsieur Desjardins.

Certains voudraient que sur cet emplacement disponible on construisit un petit édifice où l'on exposerait des curiosités, des objets rares; on y montrerait des hommes politiques désintéressés, des évêques tolérants, des juges de paix ou des instituteurs républicains non révoqués pendant la période du 16 mai, etc., etc.

La *Renaissance* n'a pas voulu rester en arrière; elle s'est demandé, elle aussi: qu'y mettra-t-on?

S'inspirant des idées patriotiques chères à notre cité, désireuse de mêler l'utile à l'agréable, et d'initier ses concitoyens aux inventions les plus récentes, elle propose de placer, au centre du monument, sous un globe, afin de la préserver des intempéries des saisons, une voiture de tramway; ainsi les Lyonnais pourront contempler à loisir cet instrument de locomotion dont jouiront peut-être leurs petits enfants.

Nous prenons la liberté de soumettre à nos édiles toutes ces propositions, et attendons avec confiance leur décision; nous sommes certains que la question sera longuement étudiée et qu'elle ne risque pas d'être tranchée à la hâte.

THEATRES

Grand Théâtre. — Nous avons entendu M. Cazeaux pour la dernière fois dans *Guillaume Tell*. L'administration, le considérant comme insuffisant et usant de son droit, a résilié avec ce ténor, lui épargnant ainsi une inévitable chute.

Mais il paraît que M. Cazeaux, pas du tout certain de cet échec, n'est pas éloigné de se croire victime des agissements ténébreux de la direction.

Parce que le public, l'ayant trouvé quasi suffisant dans la *Juive*, s'est montré fort indulgent à son égard dans la *Favorite* et le *Trouvère*, M. Cazeaux se figure qu'il lui eût été possible d'enlever son admission avec *Guillaume*.

C'est un erreur.

Quand bien même on eût passé condamnation sur les nombreuses transpositions dont il a émaillé son rôle, l'organe nasillard dont il est pourvu, l'absence de style qui le caractérise et son jeu incorrect, n'eussent pas trouvé grâce devant un dernier début.

Comme la grande majorité de ses camarades, cet artiste est sans doute pénétré de sa valeur; mais ses amis eux-mêmes, s'ils sont sincères, lui affirmeront que la scène de Lyon n'est pas faite pour lui, et loin d'en vouloir à M. Aimé Gros, il doit lui être reconnaissant d'avoir sauvegardé son amour-propre et de l'avoir soustrait à l'écrécré fatal: *Refusé*.

Le tort de la direction a été de ne pas mentionner sur l'affiche, ou tout au moins de ne pas annoncer dès le commencement du spectacle qu'elle avait elle-même résilié avec M. Cazeaux, au lieu de faire connaître cette résiliation, — dont M. Cazeaux ne veut pas, — au milieu du deuxième acte. Il en est résulté un quiproquo et un certain tumulte qu'on eût évités, en informant franchement le public de ce qui se passait.

Il y a eu du bon et du mauvais dans cette représentation de *Guillaume*. On a vigoureusement et très justement applaudi M. Delrat, dont la large et puissante voix a merveilleusement sonné dans le trio, et qui a dit la prière avec beaucoup de charme et de sentiment.

A côté de lui, l'irréprochable orchestre, le ballet et le trio du dernier tableau ont eu leur part de bravos. Par contre, M^{lle} d'Erville a mollement chanté et les chanteurs se sont distingués par de nombreux accros.

Le deuxième début de M^{me} Vattelli, dans le *Trouvère*, n'a pas sensiblement modifié notre appréciation sur cette pseudo-contralto. Décidément la voix est trop faible et le chant trop court et trop mou. Malgré ses qualités musicales, M^{me} Vattelli est une artiste absolument terne.

Concert. — Samedi 23, à lieu au Grand-Théâtre le concert de la Ste-Cécile, donné par la 111^e société de secours mutuels des artistes musiciens, avec le concours de tout le personnel lyrique de notre première scène.

Au nombre des attractions de cette soirée, dont la variété et la composition du programme doivent assurer le succès, nous citerons la *Toulousaino*, chanson languedocienne par tous les premiers sujets et les chœurs, sans omettre la première audition d'une romance: *La plus belle*, auteur M. A. Luigini. Notre chef d'orchestre l'a spécialement écrite pour la jolie voix de M. Herbert, et chacun sait avec quel goût fin et délicat notre ténor léger sait détailler une romance, comme on connaît aussi le talent et le charme qui distinguent les compositions de M. A. Luigini.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés: Le Gérant responsable, A. ALRICY.

Lyon. — Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY, succ.

